

Association « Les BâtieSonnantes »
Assemblée générale du 2 février 2019

Etaient présent(e)s :

Olivier Strauch ; Didier et Soazig Quillard ; Rémi Goube ; Jean-Marie Philippe ;
Eve-Marie Verhasselt ; Michel Fatisson ; Nicole et Michel Mellan

Avaient donné leur pouvoir :

Marie-Laure Chantalou ; Françoise Goube ; Bernard Jacquier ;
Evelyne et Noël Quillion ; Bernard Magaud ; Maryse Piot ; Jac Samson ; Josiane Terrier

A noter...

Les chaleureux messages de Mme Maugel Chabert (Mens) et de M Chevallier-Chambet (La Bâtie), regrettant d'être empêchés au dernier moment de venir participer à l'assemblée générale mais souhaitant marquer leur attachement à notre association.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 10h.

1/ Rapport moral (Olivier Strauch, président)

« La huitième saison des BâtieSonnantes semble avoir montré une fois encore que notre association tient la route, malgré quelques petits avatars rencontrés ici ou là.

Je souhaiterais mettre cette réussite en regard d'une partie de nos valeurs, celles qui nous ont accompagné tout au long de ces huit saisons (44 manifestations programmées, une seule annulation...). Aussi, mettrai-je en garde l'auditoire de ce bilan moral de bien prendre les lignes qui suivent comme un plaidoyer sur ce que, j'espère, nous sommes, nous les BâtieSonnantes, et non pas comme une simple auto-congratulation !

En regard de la pérennité de nos saisons donc, je me permets de souligner l'exigence que nous nous sommes toujours fixée, quant à la programmation d'une part, l'accueil de nos artistes, tant au plan financier qu'humain d'autre part, ainsi que la qualité avec laquelle chacun de nous a tenté de mener ses diverses missions, inhérentes au bon fonctionnement d'un tel projet. Jamais, je crois, les membres de notre association ne se sont assis sur leurs habitudes, et cette conduite nous a porté jusqu'à ce jour. C'est dans cet état d'esprit que nous tous présents aujourd'hui souhaitons que la personne morale qu'est notre association continue à vivre pour le plus grand bonheur de tous, nous l'espérons. »

A retenir des échanges suscités :

- A noter pour le symbole que, lors de la saison 2019, sera programmé le 50^{ème} spectacle proposé depuis la naissance en 2011 des BâtieSonnantes...
- Question : Dans la perspective des changements prochains aux postes de responsabilité, ne serait-il pas opportun de rédiger une charte consignnant philosophie et valeurs prévalant depuis la création de l'association ?

Vote :

Rapport moral approuvé à l'unanimité

2/ Rapport d'activité (Didier Quillard, vice-président)

« A mettre en exergue le fait qu'en 2018 **notre association a non seulement programmé**, comme les années précédentes, **ses cinq concerts annuels, mais a en plus contribué**, sur proposition de Gresse En Vercors Animation (GEVA), et en partenariat avec celle-ci, **à la (re)mise en place d'événements à l'occasion de la Fête de la Musique et des Journées du Patrimoine**, événements ouvrant et clôturant le **projet partenarial** répondant au nom d'« **Un été musical à Gresse en Vercors** » mettant en valeur la complémentarité des offres en matière musicale des deux entités.

C'est encore un bilan positif sur le plan qualitatif.... C'est en tout cas ce que notre public nous renvoie ! Notre public se fidélise et force est de constater que nous touchons, au coeur de la saison, de plus en plus de touristes.

Notre premier spectacle de juillet n'a pas été porteur à la hauteur de ce que nous l'aurions souhaité. Cela n'est pas du tout dû à la qualité de ce spectacle qui était remarquable ; mais surtout au fait que c'était un soir de match important de la coupe du monde, et cela nous a été préjudiciable. On peut aussi penser que ce spectacle ayant déjà bien tourné dans le coin, notre public habituel ne s'est pas déplacé pour le revoir.

Trois autres spectacles ayant fait un record d'affluence, cela a compensé le manque à gagner.

Il est aussi à constater que le public était moins présent pour le spectacle contes et musique au mois d'août. A l'analyse de ce qui s'est passé les années précédentes pour ce même genre de prestation, il faut peut-être penser que cela ne correspond finalement pas aux attentes de notre public et qu'il ne faut, désormais, pas réitérer ce type de choix artistique.

Ce constat n'enlève rien à la qualité et au professionnalisme de ce spectacle, même si celui-ci n'a pas fait l'unanimité. »

Aperçu chiffré de la saison

Fête de la musique « *Le paradis des chats* » et « *Petites créations entre amis* » Elèves du Conservatoire de Musique de Grenoble (22 juin)

Gratuité pour tous

Pas de données concernant la provenance géographique

« *De la terre dans l'canon* » Etsaut trio Laurent Cabané (6 juillet)

entrées : 53 recette : 332 €

28 à 9 € (plein tarif) 20 à 6 € (adhérents et 5/15 ans) 1 gratuité 4 organisateurs

Gresse 38 Com com 7 Agglo Grenoble 0 Autres communes de l'Isère 5

Autres départements 3 Autres pays 0

Nerf de swing (20 juillet)

entrées : 111 recette : 834 €

76 à 9 € (plein tarif) 25 à 6 € (adhérents et 5/15 ans) 8 gratuités 4 organisateurs

Gresse 44 Com com 25 Agglo Grenoble 3 Autres communes de l'Isère 8

Autres départements 14 Autres pays 3 Non relevé 14

« *La longue nuit* » Conte musical M Caillat T Renard (3 août)

entrées : 92 recette : 772 €

54 à 9 € (plein tarif) 27 à 6 € (adhérents et 5/15 ans) 6 gratuités 5 organisateurs

Gresse 27 Com com 17 Agglo Grenoble 4 Autres communes de l'Isère 4

Autres départements 40 Autres pays 0

« *Inspirations* » Choeur de jeunes (17 août)

entrées : 136 recette : 996 €

78 à 9 € (plein tarif) 49 à 6 € (adhérents et 5/15 ans) 5 gratuités 4 organisateurs

Gresse 26 Com com 16 Agglo Grenoble 13 Autres communes de l'Isère 6

Autres départements 27 Autres pays 2 Non relevé 46

« *Hommage à Brassens* » par B Quillion (31 août)

entrées : 149 recette : 1098 €

110 à 9 € (plein tarif) 18 à 6 € (adhérents et 5/15 ans) 17 gratuités 4 organisateurs

Pas de données concernant la provenance géographique

Journées du Patrimoine (16 septembre) « *La jeune fille au carton à chapeau* » S Damiano, pianiste compositeur accompagnant ce film muet

47 entrées recette : 289 €

17 à 9 € (plein tarif) 21 à 6 € (adhérents et 5/15 ans) 5 gratuités 4 organisateurs

Gresse 30 Com com 1 Agglo Grenoble 2 Autres communes de l'Isère 4

Autres départements 0 Autres pays 0 Non relevé 10

A retenir des échanges suscités :

- Ce n'est pas parce que l'expérience de ciné-concert, menée à l'occasion des journées du patrimoine, n'a pas rencontré quantitativement le succès escompté au vu de la qualité proposée qu'il faut en abandonner l'idée. L'assemblée se prononce pour une re-conduction avec à la clef une réflexion à mener sur comment communiquer encore mieux pour donner à davantage de personnes envie de se déplacer.

Vote :

Rapport d'activité approuvé à l'unanimité.

3/ Rapport financier (Rémi Goube, trésorier)

a/ Rappel budget prévisionnel

<i>Produits</i>		<i>Charges</i>	
Cotisations	600	Administration	200
Subventions concerts	1200	Communication	700
Subvention communication	200	Droits (Sacem, Sacd...)	450
Entrées concerts	3750	Frais de bouche	200
Autres recettes	0	Défraiement/rémunération des artistes	3900
		Investissement	300
TOTAL	5750	TOTAL	5750

b/ Réalisé

Vert : mieux que prévu Noir : conforme Rouge : moins bien que prévu Violet : non prévu

<i>Produits</i>		<i>Charges</i>	
Cotisations <small>285+165+75+15= 540</small>	630,00	Admin. (ass. ; timbres...) <small>108,78+11,40+9,90+1,60 = 131,68</small>	206,68
Participation volontaire <small>75+10+5=90</small>		Admin. (adh à autres organismes) <small>15+20+40=75,00</small>	
Entrées concerts <small>372+819+648+996+1098+279</small>	4212,00	Communication (supports papier, site) <small>882+120,88</small>	1002,88
Subvention mairie(com)	200,00	Droits (Sacem) <small>733,85</small>	733,85
Subv. C Départemental (concerts)	0,00	Frais bouche <small>4,85+33,84+84,23+38,36+26,58+22,47+30,36+39,87+22,26</small>	302,82
Subv Com Com <small>300+300</small>	600,00	Défraiements (dt Guso) <small>903,21+900+601,07+900+301,07+500</small>	4105,35
Partenariat GEVA <small>168+99,60+274,06</small>	541,66	Investissements (matériel)	160,00
Total	6183,66	Total	6511,58
Bilan activité de l'année 2018 : déficit de 327,92 €			

c/ Commentaires

- ✚ Le réalisé est de 761 € supérieur au prévisionnel : cela est dû en particulier au fait qu'au moment de la construction du prévisionnel le partenariat avec GEVA était à peine naissant et difficile à évaluer en termes d'incidences financières.
- ✚ Pour autant, se lancer ainsi ne nous faisait courir aucun risque puisque GEVA s'était engagée à ce que les BâtieSonnantes ne perdent pas un cent dans l'opération.
 - ✚ Le déficit a deux raisons principales : le non traitement de notre demande de subvention par les services du conseil départemental pour une raison interne à ceux-ci ; la moindre fréquentation du 1^{er} concert en raison du match de coupe du monde de la France ayant eu lieu au même moment sans que ce soit anticipable.
- ✚ Bonnes recettes à souligner : le retour de subventions (une au titre du Tourisme, l'autre de la Culture) de la Communauté de Communes ; le nombre d'adhésions croissant (+ 10 de 26 à 36) grâce à la politique d'incitation (tarif d'entrée minoré pour les adhérents) ; la recette du dernier concert (B Quillion)...
- ✚ A noter que, d'année en année, le poids des subventions / à nos budgets annuels baisse.

✚ Au final, nous terminons l'année avec en caisse 1329,63 €.

A retenir des échanges suscités :

➤ L'apport volontaire conséquent de GEVA (merci !) sur cet exercice (environ 9% du réalisé), synonyme de sécurité en cette année de lancement d'un partenariat porteur de sens, ne peut évidemment être considéré comme pérenne. A définir donc, pour les prochains exercices, les parts respectives d'engagement (donc de risque) financier dans un esprit de partenariat plein.

Vote :

Rapport financier approuvé à l'unanimité.

4/ Orientations 2019 (Olivier Strauch)

a/ Six rendez-vous déjà actés par le CA

22 juin : reconduction du schéma de l'année précédente (Conte musical + Petites créations entre amis) en partenariat avec l'association du conservatoire de musique de Grenoble.

12 juillet : Sparkling Voices, jazz vocal

26 juillet : P Cumor et Ch Bachelet, orgue et trompette.

2 août : Orchestre de l'œuf, jazz manouche.

9 août : Hélène Piris, chanson.

23 août : Orchestre Cucurbital

b/ Un septième encore en débat

14 ou 15 septembre : Ciné concert avec le Quatuor Cordofonic et Alain Briel.

Une très belle ambition au vu de la qualité proposée ! Mais... problème du prix : 1300 €, plus déplacement. Négocier le prix paraît possible mais pas au point de le faire descendre à hauteur de la somme maximum que nous nous sommes fixée, à savoir 900 €.

A retenir des échanges suscités :

L'assemblée convient de faire le maximum pour faire aboutir prioritairement ce projet. Dans ce but, seront menées rapidement les actions suivantes :

a/ S'assurer que ce spectacle est bien tout public, ce qui permettrait d'espérer motiver un public suffisamment nombreux, familial notamment. (O Strauch)

b/ S'assurer de l'accord de GEVA pour ce projet, entrant dans le cadre du partenariat initié en 2018, sur la base par exemple d'une prise en charge financière partagée. (R Goube)

c/ Connaître précisément la marge de négociation financière possible. (O Strauch)

A noter que, si le spectacle pouvait aussi être présenté ailleurs sur le territoire peu avant ou peu après, les frais de déplacements seraient partagés entre les différents organisateurs. Des contacts en ce sens existent déjà avec Ecran vagabond pour St Jean d'Hérans.

d/ Si impossibilité d'aboutir, une alternative sera à trouver.

5/ Budget prévisionnel 2019 (Rémi Goube, trésorier)

a/ Evolutions principales

✚ Augmentation (votée l'an passé) de la cotisation : 20 € (/15). Nb adh. visé : 40.

✚ Augmentation défraiements artistes (7 événements au lieu de 5 auparavant).

✚ Espoir de cumuler à nouveau 3 subventions (département, CCT, commune).

✚ Demande à la commune passant de 200 à 250 €.

✚ Amendement proposé par le CA : créer une adhésion couple à 30 €.

b/ Budget prévisionnel 2019 au regard du réalisé 2018

charges	réalisé 2018*	prévu 2019	produits	réalisé 2018*	prévu 2019
charges de personnel			subventions		
administratif			Département de l'Isère		
artistique			au titre de la culture	0	600
technique			au titre des autres politiques départementales (sociales, initiatives locales,...)		
dépenses artistiques			autres départements		
Défraiements artistes	4105,35	4500			
			Etat		
			Région		
dépenses de communication			Communes (Gresse en Vercors)	200	250
Affiches, Flyers, Site internet	1002,88	900			
			EPCI		
			Organismes sociaux (à préciser)		
services extérieurs			Fonds européens		
location de salles			Comcom du Trièves tourisme	300	600
location de matériel			Comcom du Trièves tourisme	300	
déplacements			autres apports		
droits d'auteur			Cotisations	630	800
SACEM	733,85	750	Mécénat	90	
			Partenariat Gresse En Vercors Animation (GEVA)	541,66	200
autres dépenses			produits artistiques		
Administration (assurance, bureau)	131,68	150	Billetterie	4212	4500
Adhésions à autres organismes	75,00	100	Prestations		
Frais de bouche	302,82	300	Autres		
Matériel	160,00	250	produits financiers	0	0
charges financières					
total des charges prévisionnelles	6511,58	6950	total des produits prévisionnels	6183,66	6950
emploi des contributions volontaires en nature			contributions volontaires en nature		
personnel bénévole	2700,00	2700,00	bénévolat	2700,00	2700,00
mises à dispositions gratuites de biens et de prestations	1600,00	1600,00	prestations en nature	1600,00	1600,00
			dons en nature		
total des charges	10811,58	11250,00	total des produits	10483,66	11250,00

A retenir des échanges suscités :

➤ L'assemblée débat de l'idée d'appliquer immédiatement le tarif de cotisation couple.

Votes :

Budget prévisionnel approuvé à l'unanimité.

Création à effet immédiat d'une adhésion couple à 30 € approuvée à l'unanimité.

6/ Débat sur l'avenir de l'association

Didier Quillard confirme se retirer du bureau mais souhaiter rester au CA. Et être prêt, dans un esprit de transmission et de participation active, d'une part à assumer encore cette année certaines tâches, notamment organisationnelles (veille administrative, CR, répartition initiale et rappel des tâches, distribution affiches, etc.), d'autre part à contribuer à l'avenir à être force de proposition concernant la programmation des saisons.

Olivier Strauch annonce qu'en 2020 il laissera la place de président (il l'est depuis 2011) tout en déclarant être prêt à rester lui aussi actif, notamment pour la programmation.

Rémi Goube confirme que, ne résidant désormais que très peu sur Gresse, il se désengagera des BâtieSonnantes à l'AG 2020.

Jean-Marie Philippe déclare ne pas envisager de prendre davantage de responsabilités dans l'association, étant par ailleurs déjà très engagé.

Michel Fatisson exprime son profond attachement à l'association, à ce qu'elle propose (« d'original, de particulier, qui apporte une certaine hauteur, comme les frondaisons d'un arbre qui donnent une certaine fraîcheur à leur environnement... »), son fort souhait qu'elle continue, mais ne peut lui non plus endosser d'autres responsabilités, ce qui signifierait rogner sur d'autres, importantes, ce qui n'est pas son choix. Il propose de s'interroger sur le principe de cooptation, invitant chacun, chacune, à rechercher dans son entourage qui pourrait être intéressé, sachant que les candidat(e)s ne sont pas obligé(e)s d'être compétents en musique, connaisseurs en possibilités artistiques, dans la mesure où Didier et Olivier sont prêts à apporter leurs contributions de ce point de vue.

Michel Mellan souligne lui aussi son attachement à l'association, son souhait de continuer à aider, mais, engagé ailleurs, ne peut et ne veut prendre davantage de responsabilités...

Eve-Marie Verhasselt se déclare prête à s'investir, en administratrice, se donnant l'année à venir « pour voir ».

Bernard Magaud a fait savoir qu'ayant pris la présidence d'une autre association en plus d'autres responsabilités, il ne pouvait envisager de rester administrateur de l'association.

Didier Quillard constate que le document posant cette cruciale question du renouvellement prochain aux postes de responsabilités, envoyé à près de trois cents personnes, n'a pas provoqué de réaction, hormis des soutiens moraux. Il pense peut-être nécessaire de prendre le risque qu'il ne se passe rien en 2020, que l'association soit alors mise en sommeil et formule l'espoir que cet état de fait éventuel puisse susciter une réaction de « sens ».

Olivier Strauch conclut la discussion en faisant le constat que, pour 2019, les BâtieSonnantes peuvent fonctionner puisqu'un bureau à trois existe toujours. Il est convenu d'annoncer à chaque concert le problème de renouvellement aux postes de responsabilités.

7/ Election au CA

Sont élus à l'unanimité au CA des BâtieSonnantes pour 2019 :

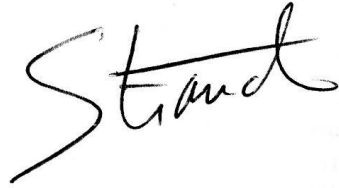
Olivier Strauch, Rémi Goube, Jean-Marie Philippe, Didier Quillard, Michel Fatisson, Michel Mellan, Sozig Quillard, Françoise Martin, Josiane Terrier, Eve-Marie Verhasselt.

***** L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00 *****

Le président, Olivier Strauch,

Le secrétaire de séance, Rémi Goube,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Goube', with a large, stylized flourish above the name.



Association « Les BâtieSonnantes »

Conseil d'Administration du 2 février 2019

(Consécutif à l'Assemblée Générale ayant eu lieu le même jour)

Présent(e)s : Olivier Strauch, Rémi Goube, Jean-Marie Philippe, Didier Quillard, Michel Fatisson, Michel Mellan, Soazig Quillard, Eve-Marie Verhasselt.

Excusés : Bernard Magaud, Françoise Martin

1/ Election au bureau de l'association

Sont élus à l'unanimité des présent(e)s :

Président : Olivier Strauch

Secrétaire : Jean-Marie Philippe

Trésorier : Rémi Goube

2/ Premier recensement des tâches à accomplir

22 Juin - *Accueil et déroulement* : Rémi/ Michel et Nicole Mellan

12 Juillet - *Accueil* : Didier

Apéro : Michel et Nicole Mellan

26 Juillet - *Accueil* : Jean Marie

Apéro : Michel Fatisson et Josiane

2 Août - *Accueil* : Olivier (sous réserve)

Apéro : Michel Fatisson et Josiane

9 Août - *Accueil* : Jean Marie

Apéro : Didier et Soazig

23 Août - *Accueil* : Olivier (sous réserve)

Apéro : à définir

Il a été convenu également qu'une formation au maniement du matériel lumière sera proposée un samedi matin de juin, notamment pour les personnes qui s'engagent comme référent d'accueil.

Le président, Olivier Strauch,

Le secrétaire de séance, Rémi Goube,

